

PARIS RESPIRE

RUE AUX ÉCOLES

À partir du 2 septembre,
la rue est aux écoliers !

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure qualité de l'air et d'un partage de l'espace public plus harmonieux, la Ville de Paris en accord avec la Mairie d'arrondissement, a choisi de piétonniser les abords des écoles élémentaires de la Providence A et B, rue de la Providence entre les rues Bobillot et de Tolbiac.

Des aménagements temporaires seront mis en place en août avant d'être remplacés par des aménagements définitifs pour plus de végétalisation et pour faire place aux piétons, cyclistes et autres trottinettes.

Dès la rentrée scolaire, les enfants, parents et riverains pourront ainsi bénéficier, en toute sécurité, d'une rue plus calme et moins polluée.



Plus d'informations sur [Paris.fr](https://www.paris.fr)